



Fête scolaire de Noël à l'école

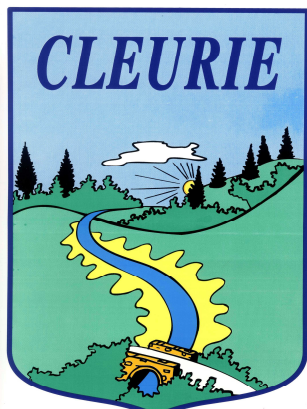
Le mot du Maire

Sommaire :

Edito du Maire	1
Michel THOUVENIN	2
2022	3
Mots des adjoints	4 à 7
Résumés des Conseils Municipaux	7 et 8
Etat-Civil	8 et 9
Scolaire - périscolaire	10 et 11
Associations	12 à 15
Infos diverses	16

Supplément :

Les brèves de la Communauté de Communes n° 16



Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,
Après discussion en municipalité, il a été décidé de ne pas organiser la traditionnelle cérémonie des vœux déjà mise à mal l'an dernier en raison de la crise sanitaire, il s'agit de faire des économies !

Aussi, je profite de ce nouvel exemplaire du bulletin communal d'informations pour adresser à chacune et chacun d'entre vous, au nom du conseil municipal et du personnel communal mes vœux les meilleurs et bien sincères de bonne et heureuse année 2023 et surtout une excellente santé...sans laquelle tout devient aléatoire !

Mes pensées vont bien naturellement vers celles et ceux pour qui 2022 a été une année difficile, en proie à des difficultés morales, matérielles ou de santé, ayant perdu un être cher... que l'année nouvelle leur procure des jours meilleurs.

Je formule les mêmes souhaits pour notre commune, L'année écoulée a été marquée par des difficultés particulières. L'envolée des prix de l'énergie et l'inflation ont menacé l'équilibre financier des communes et intercommunalités, nécessaire au maintien des services publics et des investissements attendus par nos concitoyens.

Ajouté à cela, un marché de bois morose... la nouvelle année sera -encore- une année de rigueur budgétaire en recherchant, dans tous les domaines, à faire des économies !

A cet égard, je suis loin d'être convaincu que le transfert de la compétence Eau-Assainissement à la communauté de communes, rendu obligatoire par la loi, soit source d'économie... mais il faudra faire contre mauvaise fortune, bon cœur !

C'est la raison pour laquelle vous avez reçu deux factures d'eau en 2022, les budgets Eau-Assainissement des communes sont supprimés. au 1^{er} janvier les excédents-ou déficits-seront transférés au budget créé par la Communauté de Communes.

Nos employés communaux seront mis à disposition de la CCHV, partiellement. Concrètement, ils s'occuperont toujours de notre réseau communal.

Une chose est sûre, l'ensemble des communes sont attachées à poursuivre l'exploitation du service en régie communale... un soulagement !

A l'évidence, nous aurons l'occasion d'y revenir tout au long de l'année.

A la lecture de ce feuillet, vous aurez plaisir à revoir les principales réalisations dans la commune l'an dernier.

J'en profite pour remercier tous ceux qui sont actifs pour le "bien vivre ensemble".

Merci également aux élus qui s'engagent tout comme l'ensemble du personnel communal, au service de tous les habitants.

A toutes et à tous, je redis mes souhaits les meilleurs pour une année où chacun pourra s'épanouir dans un esprit solidaire et bienveillant.

Bonne année !

Avec mes sentiments cordiaux et dévoués

**Meilleurs
vœux
2023**

Patrick LAGARDE ,

Maire de CLEURIE



Janvier 2023

N° 103

Michel THOUVENIN

nous a quittés brutalement, laissant dans la peine, son épouse, ses enfants, petits-enfants et ses nombreux amis.

Véritable figure locale, il laissera le souvenir d'un humaniste empli de valeurs, toujours prêt à se rendre utile pour les autres. On retiendra surtout l'image d'un homme engagé, un homme de convictions.

ENGAGÉ pour son Pays, sa Patrie, militaire de carrière pendant 17 ans avec un parcours particulièrement riche en Afrique, Indochine, au Cambodge ou à Paris...

Il aimait nous raconter sa rencontre avec le général de Gaulle qui avait sans aucun doute encore renforcé son sens du patriotisme pourtant si affirmé.

ENGAGÉ pour l'agriculture et les paysages, véritable apôtre de la montagne, il parcourut inlassablement le département et le massif, avec son complice Gérard BRAUN pour venir en aide aux agriculteurs pour leur trouver des revenus d'appoint. Audacieux, il l'avait été en introduisant la culture des petits

fruits et notamment le fameux bluet, s'appuyant sur des études scientifiques... le résultat est là ! Lui qui aimait rappeler « la terre, elle ne ment pas ! » a façonné grâce aux petites exploitations agricoles notre montagne vosgienne.

ENGAGÉ, il l'a été aussi pour notre chère commune de Cleurie, élu maire en 1971, réélu 3 fois, il totalisait 24 années de Maire .

Cleurie lui doit beaucoup : le Mille Club, l'adduction d'eau : tous les foyers sont raccordés ou raccordables au réseau d'eau public, une belle avancée dont on mesure encore chaque été les bienfaits, la création de lotissements, l'entretien des routes... Aménageur, visionnaire, Cleurie a été une des premières communes des Vosges à se doter d'un document d'urbanisme, le Plan d'Occupation des Sols à l'époque. On retiendra surtout l'installation de l'atelier rural d'électronique, devenu ENRULEC et maintenant ASTEEL'FLASH... une belle réalisation s'il en est !

Sans oublier la vie associative et culturelle, fondateur de l'association des Amis de la Vallée de Cleurie qui va fêter ses 50 ans, le jumelage avec Xhoris en Belgique, il a toujours œuvré pour un village où il fait bon vivre, où la qualité de nos paysages conditionne la qualité de vie.

Une vie bien remplie, couronnée par de nombreuses décorations qu'il pouvait arborer avec une fierté bien légitime : Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, Commandeur dans l'ordre du Mérite Agricole, véritable Légion d'honneur des Paysans.

Une vie entièrement consacrée aux autres : " Juste pour Servir ", le titre de son livre... une nouvelle page s'écrit aujourd'hui.

Merci Monsieur Thouvenin, Merci Michel pour tout ce que vous avez fait.



Patrick LAGARDE

Une année encore hors norme !!!

Une année qui restera encore en mémoire !!!

Une année marquée par la guerre aux portes de notre pays,

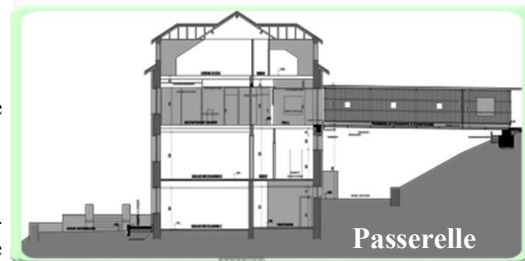
Une année marquée par ses températures très chaudes, sa sécheresse et ses feux de forêt,

Une année marquée par une forte inflation de notre économie.

Une année marquée par

Mais rapportée à la seule échelle de Cleurie, une année qui a fait son bout de chemin en apportant aussi aux uns et autres des moments de bonheur, de plaisir, de douceur, de partage, de convivialité et ... de travail.

Toujours sur sa lancée, l'équipe municipale continue à avancer sur ses projets.



Côté bâtiment : les plans de réhabilitation et mise en accessibilité de la mairie sont terminés. Nous en sommes à l'étape de l'appel d'offre. Les entreprises intéressées peuvent consulter le Dossier de Consultation des Entreprises qui reprend l'ensemble des informations du projet.

La commission continue sa réflexion sur le bâtiment « remplacement du mille club ». Les coûts exorbitants et la baisse des subventions nous obligent à examiner encore plus finement nos besoins, et à envisager un bâtiment à la plus juste hauteur de nos moyens.



Côté voirie, les travaux prévus au lotissement du Pré Galland et chemin du Pré Vixot sont à présent terminés. Des travaux sur le réseau d'eau potable ont par la même occasion été réalisés.

La vérification des ponts et des ouvrages d'art a montré 2 ponts au Xattys en mauvais état.

La commission travaille sur les travaux à réaliser, dans l'attente, la circulation est interdite aux véhicules de plus de 3.5 tonnes.



Concernant le lotissement du Pré Galland, les 2 parcelles jusque-là invendues viennent de trouver acquéreurs. Les compromis de vente sont signés.

Au niveau culturel, la commission a relancé l'exposition avec pour thème cette année, « **La forêt dans tous ses états** ». Les visiteurs ont ainsi découvert une présentation riche, diversifiée et complète et rencontré des exposants passionnés, passionnants et possédant une connaissance pointue du thème abordé.

Outre, la mise en valeur de notre patrimoine, cette exposition annonce aussi le thème du **fleurissement** de l'année, qui a été remarquablement mis en valeur dans tous nos massifs communaux par la commission fleurissement ; et encore plus souligné dans les jar-



dins, jardinières, parterres des cleurisiens.



En proposant le **pique-nique de village**, la commission souhaitait rassembler les cleurisiens pour un moment de rencontre, de convivialité, d'échange... Une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation pour cette première édition. Nous sommes certains que davantage d'habitants seront présents en 2023 !

Cette nouvelle année sera par ailleurs le théâtre d'autres animations, qui ont déjà occupé quelques soirées de réunions préparatoires.



Les effectifs **scolaires** montrant une très légère baisse, la commission scolaire se projette et réfléchit aux solutions à envisager pour

d'une part lutter contre la baisse et d'autre part conserver - un enseignement de qualité pour nos élèves, et - des enseignants bienveillants et dynamiques qui pourraient projeter d'aller enseigner ailleurs.

Dans ce contexte, des discussions avec la commune de La Forge ont été engagées.

Une première rencontre a eu lieu courant mai avec l'ensemble des familles cleurisiennes et forgeronnes et un questionnaire a ensuite été distribué sur la faisabilité d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) entre les 2 communes.

Pour Cleurie sur 44 questionnaires distribués, 22 réponses sont parvenues avec 16 réponses favorables, 4 défavorables et 2 sans avis. Les inquiétudes logistiques des parents demeurent telles que par exemple, les transports de la pause méridienne, les horaires à décaler pour permettre aux assistantes maternelles de récupérer les enfants. Un gros travail est en perspective pour la commission.



Après ces quelques mots sur l'année qui vient de s'écouler sur notre village et à l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux.

Que l'année 2023 vous soit belle et douce, qu'elle vous apporte le bonheur, la réussite dans vos projets et surtout ce bien si précieux qu'est la santé.

« **Entre possible et impossible, deux lettres et un état d'esprit** » Charles de Gaulle

Considération sincère, Marie Helen CLAUDE

Après les vacances vient le moment de la rentrée !!!

44 écoliers ont endossé leur cartable et ont repris avec plus ou moins le sourire le chemin de leur classe.

Si c'est déjà une routine pour les grands, la rentrée est un moment d'appréhension et de grande découverte pour les plus petits.

Les effectifs diminuent un peu cette année, mais 2 nouveaux élèves sont attendus d'ici janvier.

Ingrid PATENAY à qui nous souhaitons la bienvenue, est accueillie au sein de l'équipe enseignante et prend en charge à mi-temps la classe des CM1/CM2 (14 élèves) avec Stéphane BERNARD bien connu des enfants.

Fabienne BLAISON reste avec les CP/ CE1 auxquels s'ajoutent 8 CE2 pour un effectif 16 et Emilie BAZIN, directrice a toujours en charge la classe de maternelle avec 14 élèves.

Côté personnel communal, l'équipe reste inchangée, rentrée quelques jours plus tôt, elles avaient tout préparé pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions tant au périscolaire qu'en restauration scolaire.

Nous profitons de cet article pour féliciter et remercier vivement les enseignants et le personnel communal pour leur dynamisme et leur investissement à l'égard de nos élèves.

A l'initiative de nombreux projets, ils apportent outre des compétences à acquérir, de nombreux savoirs, savoir-faire, pour enrichir leur curiosité, leur personnalité et leur savoir être.

Nous souhaitons à nos jeunes cleurisiens ici à Cleurie ou ailleurs au collège, au lycée ou en études supérieures une très bonne année scolaire et une pleine réussite dans leurs études.



Marie Helen Claude, adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires

Lors du marché de Noël, organisé par l'Association des Parents d'Elèves,

les écoliers de Cleurie ont été très fiers de présenter à leur famille, les chants et danses... qu'ils avaient préparés depuis quelques semaines.

La classe de CP-CE1-CE2 a ouvert cette présentation avec un chant et une danse « la polka des lutins ».



Puis ce sont les maternelles qui ont interprété « Père Noël en fusée » et « La danse des planètes ».

La classe CM -CM2 quant à elle, a cédé à un phénomène musical à la mode avec une cup-song avant de présenter une démonstration de percussions corporelles.

Les 3 classes se sont retrouvées collectivement avant l'arrivée de Père Noël et la distribution des cadeaux pour une danse et chant « Au pays de Noël »

Le sourire et la joie des enfants de fêter Noël ont contribué à réchauffer, avec le vin chaud préparé par l'APE, cette sympathique animation de fin d'après-midi aux conditions hivernales.

BRAVO à tous les enfants.



Marie Helen CLAUDE

Début novembre, les conseillers se sont réunis au mille club pour une **matinée de cohésion** entre élus, associée à une découverte de la commune.

Accueillies par un café, une brioche et un briefing sur le déroulement et l'organisation de la journée, les 3 équipes **Serpentine, Sapin et Tétras**, étaient prêtes à participer aux épreuves qui leur permettaient de découvrir ensemble Cleurie et toutes ses richesses.

Par la résolution d'énigmes, d'observations fines, d'écoute attentive et « savants » calculs, les groupes devaient faire un jeu de piste/chasse au trésor pour mieux comprendre la commune, les travaux nécessaires à réaliser et les projets communaux à faire mûrir.



Il y en avait pour tous les goûts au menu de ce parcours : découverte du bâtiment mairie/école, du réseau d'eau, de la forêt communale, du petit patrimoine bâti (la bascule et son fonctionnement), des ouvrages d'art (pont du canal au Xattys et pont de Chargoutte), des richesses naturelles et géologiques (Serpentine), de la flore exceptionnelle (Potentille de Crantz, doradille noire...), des sites emblématiques (Hêtre de la Vierge, la Charme...), ... Les participants avaient également charge de récupérer sur le trajet, les mets qui constitueraient le brunch pris en commun à l'issue des épreuves.

A en croire les échanges lors de ce moment convivial et ludique, les objectifs ont été atteints et tous se sont accordés à dire qu'il fallait partager ce jeu avec l'ensemble de la commune.

Marie Helen Claude

A l'image des **pique-niques** de quartiers, les membres de la commission culture, ont invité l'ensemble des habitants du village à se retrouver pour un pique-nique communal le dimanche 28 août 2022.

Après l'apéritif offert par Monsieur le Maire et les adjoints, une quarantaine de personnes se sont installées à l'ombre du préau pour le repas tiré des paniers.

Les plats, des entrées aux desserts ont circulé entre les tables et ont participé à l'enrichissement des carnets de recette de chaque lieu-dit.

Ce moment convivial prolongé par un après-midi jeux de société ou de « causerie » sur des sujets divers et variés a permis de recréer du lien.

Un plaisir simple, un bon moment partagé !

Le Rendez-vous est donné pour la 2^{ème} édition de ce pique-nique communal :

le dimanche 27 août 2023 à 12h00 dans la cour de l'école.



Marie Helen Claude

Fin de travaux, début d'autres !

En ce début d'année, la période est propice pour faire le point sur les travaux réalisés en 2022 mais aussi sur ceux prévus en 2023.

L'attente a été longue pour les habitants du secteur du pré Vixot et du pré Galland, mais depuis quelques semaines, c'est fini !

En 2021 l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone) a été réalisé et c'est en 2022 que ce chantier s'est achevé.

En juillet c'est d'abord le remplacement de la conduite d'eau sur le chemin du pré Vixot qui a eu lieu, avec également remise à neuf des branchements aux habitations. Ensuite c'est la pose de tuyaux, caniveaux et autres drains qui ont précédé la réalisation de la couche d'enrobé tant attendue sur les voiries du pré Galland/pré Vixot.

Ce secteur est maintenant intégralement remis à neuf. De nombreuses routes mériteraient aussi d'être refaites, des projets de réfections sont envisagés, mais chaque chose en son temps, d'autres travaux sont à l'ordre du jour pour cette année 2023.

La distribution d'eau potable mérite une attention particulière, c'est pourquoi la décision a été prise de remplacer près de 2km de conduite d'eau (depuis le réservoir jusqu'au carrefour route de Purifain/chemin de Bouxerand). Ce tronçon soumis à de nombreuses fuites doit faire l'objet de travaux prioritaires sur le réseau de distribution de l'eau, une grande partie des habitations de Cleurie sont desservies par cette canalisation qui jusqu'à présent concentre la plupart des fuites. Les travaux seront effectués durant l'année 2023, bien sûr, quelques désagréments (coupure d'eau, passage de camions et d'engins dans le secteur concerné) seront inévitables afin d'effectuer les travaux, les jonctions et les remises en eau. Soyez certains que tout ceci sera anticipé et vous sera signalé.



Depuis près de 50 ans de tels travaux n'ont plus été réalisés sur le réseau d'eau, cela ne sera pas gratuit et malgré notre vigilance, le coût est important. Fort heureusement la commune et la communauté de communes peuvent bénéficier de subventions importantes qui couvriront 80% du coût des travaux.

Cette partie préparatoire des travaux a été gérée par la commune de Cleurie mais depuis le 1er janvier 2023, c'est la Communauté de Communes des Hautes Vosges qui est en charge de la gestion de l'eau. Espérons que le suivi des travaux soit correctement effectué par les nouveaux gestionnaires du réseau.

Il ne me reste plus quant à moi, à vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2023.

Jean-Christophe CURIEN

Animaux errants

Depuis quelques temps on constate la divagation d'animaux domestiques, notamment de chats dans certains secteurs de la commune, les troubles de voisinages apparaissent et la situation ne doit pas s'envenimer.

Par conséquent, la municipalité a pris en main le problème et s'est rapproché d'une association qui gère ce type d'embarras. Les animaux sont capturés, stérilisés, soignés le cas échéant puis remis en liberté, tout ceci pour limiter la prolifération de ces animaux mais aussi dans le but d'éviter la transmission de certaines maladies.

Pourtant, l'article 1385 du code civil prévoit une obligation de surveillance pour les animaux domestiques. Le propriétaire d'un animal est le responsable du dommage que l'animal a causé.

La non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal. Le contrevenant est passible d'une amende de 30 000 € et de 2 ans d'emprisonnement.



Le manque de civisme de certains coûte à tout le monde, puisque cette prestation est payante, la somme forfaitaire de 1€ par habitant est demandée à la commune pour mener à bien ce problème.

Certains diront que 700€ environ par an c'est bien peu pour une commune, mais il ne faut pas oublier que cette somme pourrait être utilisée ailleurs pour des projets utiles à tous et que dans tous les cas la maîtrise des finances est un défi quotidien qui nous concerne tous.

Jean-Christophe CURIEN

Projet bâtiment multi-activités :

Une première étude de faisabilité a été réalisée pour la création d'un nouveau bâtiment et son aménagement.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec l'Aide Technique Département (ATD) pour analyser la partie technique et la partie financement.

Les informations concernant les subventions potentielles et l'augmentation du coût des matériaux nous imposent de redéfinir le projet car le financement de cette future salle serait en l'état actuel très difficile, voire impossible.

Suite à cette analyse, d'importantes modifications ont été proposées afin de diminuer fortement le coût de construction. Le site de la construction, le sous-sol, le type de chauffage, les aménagements intérieurs et extérieurs ont été revus. Nous étudions également des solutions pour acquérir des subventions supplémentaires.

Toutes ces données ont été transmises à L'ATD pour mettre à jour l'étude de faisabilité.

Une nouvelle revue de projet est prévue au mois de Mars 2023.



Christophe MATHIOT

Les attaques de cybercriminalité

peuvent cibler les particuliers mais aussi les entreprises et les administrations. Elles visent à obtenir des informations personnelles afin de les exploiter ou de les revendre (données bancaires, identifiants à des sites marchands, etc.). Hameçonnage (« phishing ») et « rançongiciel » sont des exemples connus d'actes malveillants portant préjudice aux internautes. Pour s'en prémunir, des réflexes simples existent.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES D'ATTAQUES ?

Attaque par hameçonnage (« phishing »)

L'hameçonnage, « phishing » ou filoutage, est une technique malveillante très courante en ligne. L'objectif : opérer une usurpation d'identité afin d'obtenir des renseignements personnels et des identifiants bancaires pour en faire un usage criminel.

Le cybercriminel se « déguise » en un tiers de confiance (banques, administrations, fournisseurs d'accès...) et diffuse un message frauduleux, ou contenant une pièce jointe piégée, à une large liste de contacts. Le message invite les destinataires à mettre à jour leurs informations personnelles (et souvent bancaires) sur un site falsifié vers lequel ils sont redirigés.

La liste comprend un nombre important de contacts et augmente les chances que l'un des destinataires se sente visé par le message diffusé.

En un clic, il est redirigé vers le site falsifié qui va recueillir l'ensemble des informations qu'il renseigne.

Ces informations sont alors mises à disposition du cybercriminel qui n'a plus qu'à faire usage des identifiants, mots de passe ou données bancaires récupérées.

Pour s'en prémunir : N'ayez pas une confiance spontanée dans le nom de l'expéditeur du message. Au moindre doute, n'hésitez pas à contacter l'expéditeur par un autre biais.

Méfiez-vous des pièces jointes, elles pourraient être contaminées. Au moindre doute, n'hésitez pas à contacter l'expéditeur pour en connaître la teneur.

Ne répondez jamais à une demande d'informations confidentielles par messagerie.

Passez votre souris au-dessus des liens, faites attention aux caractères accentués dans le texte ainsi qu'à la qualité du français ou de la langue pratiquée par votre interlocuteur (exemple : orthographe).

Attaque par rançongiciel (« ransomware »)

Les rançongiciels sont des programmes informatiques malveillants de plus en plus répandus. L'objectif : crypter des données puis demander à leur propriétaire d'envoyer de l'argent en échange de la clé qui permettra de les décrypter.

Le cybercriminel diffuse un message qui contient des pièces jointes et / ou des liens piégés. Le corps du message contient un message correctement rédigé, parfois en français, qui demande de payer rapidement une facture par exemple.

En un clic, le logiciel est téléchargé sur l'ordinateur et commence à crypter les données personnelles : les documents bureautiques (.doc, .xls, .odf...etc), les photos, la musique, les vidéos...etc.

Les fichiers devenus inaccessibles, un message s'affiche pour réclamer le versement d'une rançon, payable en « bitcoin » ou *via* une carte prépayée, en échange de la clé de décryptage. Attention, rien n'indique que le décrypteur en question soit efficace !

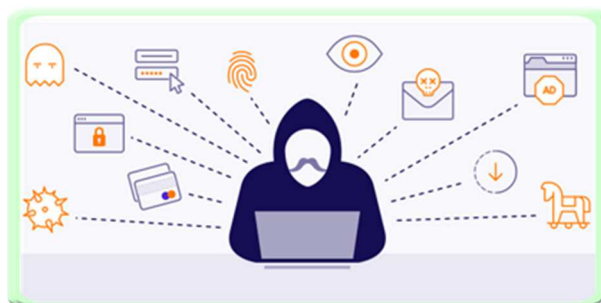
Pour s'en prémunir :

N'ayez pas une confiance aveugle dans le nom de l'expéditeur du message. Au moindre doute, n'hésitez pas à contacter l'expéditeur par un autre biais.

Méfiez-vous des pièces jointes et des liens dans les messages dont la provenance est douteuse. Au moindre doute, n'hésitez pas à contacter l'expéditeur pour en connaître la teneur.

Effectuez des sauvegardes régulièrement sur des périphériques externes.

Mettez à jour régulièrement tous vos principaux logiciels en privilégiant leur mise à jour automatique



Hubert MELINE

La fibre arrive à CLEURIE

Prochainement, la fibre va être opérationnelle dans notre commune. Elle offrira un meilleur débit Internet aux abonnés qui se raccorderont à cette nouvelle technologie.

Que devons-nous faire ?

Pour l'instant, **RIEN**. Il faut attendre que LOSANGE, la société mandatée termine l'installation technique.

Ensuite, lorsque l'ouverture de l'installation sera effective, vous pourrez contacter votre Fournisseur d'Accès internet (FAI), afin de convenir avec un technicien des formalités techniques et administratives à remplir. Bien entendu, il est possible de profiter de l'occasion pour changer de fournisseur.



Attention : si vous rencontrez des difficultés pour votre raccordement ou dans le fonctionnement de la connexion, vous devez vous adresser obligatoirement à votre fournisseur d'accès internet (pas à la mairie, ni à la Région ou à Losange). Ce dernier décidera de solliciter la maintenance du réseau si besoin.

Voici la liste des opérateurs qui seront opérationnels : Bouygues, CIC Mobile, La Fibre Coriolis, Crédit Mutuel Mobile, Free, Knet, NordNet, Orange, Ozone, SFR, VidéoFutur, Weaccess Group.

Hubert MELINE

FLEURISSEMENT 2022 – La Forêt dans tous ses états

Un grand merci à tous pour votre participation.

Une présentation vidéo / photos vous sera présentée au Mille Club au cours du printemps 2023

Pour 2023, le thème retenu est **L'ASTRONOMIE**

Christophe MATHIOT



Résumés des séances du Conseil Municipal

Séance du 05 septembre :

Lotissement du Pré Galland : le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec une agence immobilière afin de vendre les parcelles restantes du lotissement.

Vente d'eau à la commune de Le Syndicat : la commune de Le Syndicat nous a acheté de l'eau potable. Elle sera facturée au tarif de 0.852 € le m³.

Budgets commune et eau – mouvements de crédit : la réglementation nous impose de prévoir une dotation pour créances douteuses. Une provision de 44,00 € est donc inscrite au budget « commune » et une autre de 170,00 € au budget « eau ».

Travaux à l'école – demandes de subvention : des travaux sont prévus à l'école (pose de volets électriques et changement de fenêtres), une sollicitation d'aide financière de 3 061,20 € est donc adressée au Conseil Départemental et une seconde au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour un montant de 6 122,40 €.

Séance du 10 Octobre :

Lotissement du Pré Galland : le Conseil accepte la vente du lot n° 4 à un couple, et du lot n° 11 à un autre acquéreur.

Périmètre du SCoT : le Conseil Municipal demande à définir le périmètre du Scot (Schéma de Cohérence Territoriale) à celui du Pays de Remiremont.

Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) : le Conseil Municipal approuve le contenu et les conclusions de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées), dans le cadre des transferts d'équipements à la Communauté de Communes des Hautes Vosges. Le montant attribué à la commune de Cleurie, pour 2022 est de 65 691,00 €.

Vote des subventions: le montant global des subventions allouées aux associations locales et intercommunales est de 3 396,00 €.

Renforcement du réseau électrique – poste de Pétonfaing : le Syndicat Département d'Électricité agissant en qualité de maître d'ouvrage prévoit le financement total des travaux par une demande de subvention « FACE ».

Séance du 21 Novembre :

Renouvellement de concession de passage d'une canalisation d'eau en forêt communale au profit de la commune de Saint-Amé. Le Conseil Municipal renouvelle la concession de passage jusqu'en 2030 pour un montant annuel de 620,00 €.

Convention d'occupation de la salle polyvalente de Saint-Amé : la convention est renouvelée jusqu'en 2025 pour un montant annuel de 1 000,00 €

Travaux du chemin du Pré Vixot : des travaux supplémentaires (complexités des branchements, nature du sol...) entraînent une augmentation du montant du marché de 13 207,00 €. Un avenant est donc accepté par le Conseil Municipal.

Travaux d'alimentation en eau potable (réseaux fuyards) : 4 offres ont été remises à la commune. Le cabinet DEMANGE et Associés a analysé les offres. Il en ressort que la SAS PEDUZZI VRD de Saint-Amé est la mieux classée. Le Conseil Municipal entérine ce choix.

Travaux d'alimentation en eau potable (unité de traitement et de stockage) : le cabinet DEMANGE et Associés a présenté son dossier, le Conseil Municipal l'approuve et sollicite des aides financières auprès du Département des Vosges et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Prêt relais pour financement des travaux : Une consultation a été lancée auprès d'organismes financiers pour un prêt relais d'un montant de 200 000,00 € en attente de recouvrement de recettes de trésorerie. Le Conseil Municipal accepte l'offre du Crédit Mutuel pour un montant de 200 000,00 € au taux fixe de 2,50 %.

Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre du projet « socle numérique » : Le Conseil Municipal approuve le projet d'achat de matériel informatique pour un montant global de 8 103,60 € pour l'école de Cleurie et sollicite une subvention d'un montant de 5 672,52 € au Conseil Départemental.

Séance du 19 Décembre :

Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition de personnel municipal à la communauté de Communes des Hautes-Vosges dans le cadre du transfert de la compétence Eau : le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette convention.

Répartition du produit de la taxe d'aménagement avec la Communauté de Communes : le Conseil décide de répartir pour 2022, 100% à la commune et pour 2023, 5% pour la CCHV et 95% pour la commune.

Vote des tarifs communaux pour 2023 :

Distillerie : 15€ par jour pour les habitants de la commune, 30€ par jours pour les extérieurs

Intervention personnel communal : 50€ par heure

Bons naissance nouveau-nés : 35€ ou bon achat d'un arbre

Mille Club : résidents de Cleurie 85€ un jour, 140€ 2 jours ; autres 140€ un jour, 210€ 2 jours

Accueil périscolaire : quotient familial inférieur à 499€ : 1,48€ ; de 500 à 999€ : 1,60€ ; supérieur à 1000€ : 1,68€

Tarif des repas : quotient familial inférieur à 499€ : 1,00€ ; de 500 à 999€ : 4,87€ ; supérieur à 1000€ : 5,10€. Tarif personnes étrangères au service : 6,16€

Budget Principal - décision modificative : afin de régler les dépenses liées au prêt relais contracté, il convient de prévoir une somme de 150,00€ de frais bancaires et 342,47€ d'intérêts.

Le Conseil Municipal approuve le nouveau règlement de la distillerie, pour 2023.

Etat-Civil

Naissances



Garance

Garance DIDIER née à REMIREMONT le 06 Juillet 2022 de Alexis DIDIER et Cécilia CUNAT, domiciliés 1 route de la Mairie.

Victor LEGAY, né à REMIREMONT le 21 Juillet 2022 de Julien LEGAY et Débora GHILARDINI, domiciliés 14 lotissement du Golleton

Lucie CUNY, née à REMIREMONT le 13 Septembre 2022 de Jordan CUNY et Adélie PAYOT, domiciliés 14 route de Xhoris



Lucie

Naissances ... suite



Victor

Kanya AMANN, née à REMIREMONT le 06 Novembre 2022 de Johann AMANN et Sarah REMOIVILLE, domiciliés 3 route de la Mairie

Nino BREJOT, né à EPINAL le 20 Novembre 2022 de Eli BREJOT et Mathilde MOITY, domiciliés 4bis route de Julienrupt

*Bienvenue à Garance, Victor, Lucie, Kanya et Nino
Félicitations aux parents.*



Nino

Mariage

Le 27 Août 2022, mariage de René IMBERT et Laura MARCOT, domiciliés à SAINT-AME



René et Laura

**Meilleurs
vœux
2023**



PACS

PACS le 29 Septembre 2022 de Adrien BETTIG et Tiphaine DU-BOIS, domiciliés 5bis chemin du Pré Vixot

PACS le 26 Octobre 2022 de Eli BREJOT et Mathilde MOITY, domiciliés 4bis route de Julienrupt



Adrien et Tiphaine

Décès

- Le 21 Juillet 2022, décès à Epinal de Mme Evelyne SIMEON épouse MAGRON, née le 5 Avril 1955, domiciliée 3 chemin des Feumeux
- Le 10 Septembre 2022, décès à Cleurie de Mme Jeanne THOMAS, née le 8 Septembre 1944, domiciliée chemin du Palton
- Le 15 Septembre 2022, décès à Cleurie de M. Jean-Paul LANDRON, né le 9 Octobre 1952, domicilié route du Pré Claudiné
- Le 12 Novembre 2022, décès à Nancy de Jean-Marie CUNIN, né le 7 Mars 1945, domicilié 12 chemin de la Basse Flaconnière
- Le 24 Novembre 2022, décès à Saint-Dié des Vosges de Odile MATHIEU, née le 6 Novembre 1948 à Cleurie
- Le 22 Décembre 2022, décès à Remiremont de M. Michel THOUVENIN, né le 30 Septembre 1931, domicilié 1 chemin de Hazintrait

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.

Un début d'année déjà bien chargé pour les écoliers.



Début septembre, toute l'école est partie à la découverte du monde marin sur les sentiers de la photo au Haut du Tôl. En octobre, nous avons participé à la fête des sciences. Tous les élèves répartis par groupes ont participé à des ateliers de différents phénomènes scientifiques.

Au mois de novembre, dans le cadre du projet EDD (Education au Développement Durable) les CP-CE1-CE2 ont préparé des bacs potagers.

Pour préparer le travail de l'année sur les personnages célèbres, en décembre les cycle II et III sont allés aux Archives Départementales pour visiter l'exposition : Imaginarium « les images d'Epinal entre rêve et réalité : du personnage historique au personnage imaginaire » et participer à des ateliers découvertes du passé.

L'équipe Enseignante.



Classe découverte des CP CE1



Les 28, 29 et 30 juin, accompagnés par leurs correspondants de Basse/Rupt (avec lesquels ils ont échangé toute l'année) au refuge du Sotrè sur la route des Crêtes.

Ils sont allés à la découverte de la montagne vosgienne et de son patrimoine avec leurs enseignantes (Fabienne BLAISON et Sandrine BONNET)

Au programme:

- * la source avec la fontaine de la Duchesse sous le Hohneck
- * montée au sommet du département des Vosges : le Hohneck 1363m
- * histoire de l'ancien tramway
- * observation des chamois avec longue vue et jumelles et découverte de la richesse de la flore montagnarde
- * danses traditionnelles en terrasse du refuge
- * jeu de pistes-photos au magnifique jardin d'altitude du Haut-Chitelet

A savoir que les enfants ont vendu des brioches pour financer leur séjour.



Merci aux partenaires qui ont aidé à la réalisation de ce projet (mairie, parents d'élèves, Conseil Départemental)

Beau temps au RDV sur les 3 jours. Bon apprentissage du "vivre ensemble" en collectivité (et sans les parents !)

Que des bons moments partagés! Et plein de chouettes souvenirs gravés dans les têtes et sur leur "carnet de voyage" !

Emilie Bazin - Directrice Ecole la Serpentine



Mot Périscolaire



Tout au long de cette période de l'Avent, les enfants du périscolaire ont préparé des cadeaux pour leurs familles (sablés et confiture de fruits secs).

Ils ont participé au marché de Noël organisé par l'Association des Parents d'Elèves le vendredi 16 décembre, en fabriquant des centres de table avec des sujets en pâte à sel.

Ils se sont également engagés dans l'embellissement du village avec la fresque hivernale avec le renard et la décoration extérieure du bâtiment périscolaire.

Vous trouverez ci-joint le lien de la page

facebook pour suivre leurs aventures tout au long de l'année :
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100085998935985>



Une rentrée et un Loto réussis pour l'Association des Parents d'Elève de Cleurie !

Le début d'année scolaire 2022/2023 a été riche en actualité pour l'Association des Parents d'Elèves de Cleurie.

Lors de l'Assemblée Générale du 11 octobre dernier, Mr Jonathan EVE a annoncé le départ de Mme Elodie CLAUDEL, secrétaire de l'association depuis 2017 et membre depuis 2013 et de lui-même, président depuis 2014. Ces derniers avaient pris soin d'assurer la continuité des activités de l'association avec la mise en place d'une nouvelle équipe. Cette dernière, articulée autour de la nouvelle présidente, Mme Emilie GALLAIRE, est composée de Mme Laura DESMOUGIN, vice-présidente, Mme Emilie JOLY, secrétaire, Mme Jessica DARQUY-PHILIPPE, vice-secrétaire, Mr Jordan CUNY, trésorier, Mme Audrey PIERRON, vice-trésorière, Mesdames Mylène ROGERAT, Charlène MORESI et Julie MARCOT, membres du bureau. Une équipe dynamique soutenue par d'autres parents qui rejoignent l'association ponctuellement en apportant leur aide.

Lors cette passation de pouvoir, Mr EVE a présenté le bilan de l'année 2021/2022.

Une situation positive malgré de moindres recettes enregistrées ces deux années dans un contexte de restrictions sanitaires ayant limité considérablement le nombre de manifestations autorisées. Les bénéfices cumulés ont toutefois permis de participer au financement des projets et sorties de l'école et notamment deux voyages scolaires (à Paris pour la classe de cycle 3 et au Refuge du Sotr à Xonrupt-Longemer pour la classe de cycle 2).

Par ailleurs, le passage de témoin s'est concrétisé lors de l'organisation d'une première manifestation, le **LOTO**, le dimanche 23 octobre dernier au mille-club de Cleurie. Pour l'occasion, anciens et nouveaux membres de l'APE, ainsi que de nombreux autres parents ont participé et aidé à l'organisation de la journée. De plus, beaucoup de partenaires ont fait preuve d'une grande générosité et contribué à la réussite de cet évènement de par les nombreux lots offerts aux heureux gagnants.

Au final, dans une ambiance conviviale, ce sont près de 140 personnes qui sont venues tenter leur chance au tirage des numéros.

Au planning de l'après-midi, 3 parties « pour tous », une partie enfant à l'espagnole et une partie « pour tous » à l'espagnole. A la pause, une restauration et un point buvette étaient proposés autour de nombreuses pâtisseries, crêpes, boissons chaudes et boissons froides. Après l'entracte, se sont enchaînées deux parties « pour tous », une partie enfant à l'espagnole et une partie « pour tous » à l'espagnole. Les enfants, jusqu'à 11 ans, ont pu participer à un tirage au sort et chacun est reparti avec un cadeau pour leur plus grand plaisir mais aussi pour celui de leurs parents ou grands-parents qui les ont accompagnés.

Une réussite pour l'Association qui tient à remercier tous ces participants et partenaires qui ont œuvré pour les enfants du village. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour d'autres évènements à venir.



Stages Bafa

2 stages Bafa sont prévus durant les vacances de février à la Maison Familiale de Saulxures/ Moselotte
 Stage de base du 18 au 25 février 2023
 Stage d'approfondissement sur le thème « environnement urbain » du 20 au 5 février 2023

La communauté de communes, ainsi que le département et la CAF soutiennent financièrement ces formations.

Le dossier à remplir est téléchargeable sur :

<https://www.cchautesvosges.fr/vivre/subventions/aides-au-bafa-bafd>

UNION RÉGIONALE DES FRANCS DU GRAND EST

DEVIENS ANIMATRICE OU ANIMATEUR

Bafa APPRO

ENVIRONNEMENT URBAIN

DU 20 AU 25 FÉVRIER 2023
 EN DEMI-PENSION ET INTERNAT
 À SAULXURES SUR MOSELOTTE
 (MAISON FAMILIALE ET RURALE DE SAULXURES SUR MOSELOTTE)

Logo: Les Francs, Saules sur Moselotte, DÉPARTEMENT DES HAUTES-VOSGES

UNION RÉGIONALE DES FRANCS DU GRAND EST

DEVIENS ANIMATRICE OU ANIMATEUR

Bafa BASE

DU 18 AU 25 FÉVRIER 2023
 EN DEMI-PENSION ET INTERNAT
 À SAULXURES SUR MOSELOTTE
 (MAISON FAMILIALE ET RURALE DE SAULXURES SUR MOSELOTTE)

Logo: Les Francs, Saules sur Moselotte, DÉPARTEMENT DES HAUTES-VOSGES

ASSACS Basket-Ball (Association Sportive Saint-Amé Cleurie Le Syndicat)



La saison 2022-2023 a commencé en fanfare avec l'anniversaire des 40 ans du club le 17 septembre dernier, suivi du traditionnel challenge Guillaume Gégout le lendemain Repas conviviaux, animations, exposition, ... ce week-end a permis à nombre de nos amis de se retrouver pour se remémorer les meilleurs moments du club et partager leur passion pour le Basket.

Les élus locaux nous ont fait l'honneur de leur présence et nous les remercions de leur soutien !

Le dimanche, 6 équipes se sont affrontées dans un tournoi animé et amical. Remporté pour la 3ème fois d'affilée par St-Diés-Vosges, le club déodatien a définitivement gardé le trophée, bravo à eux !

La saison sportive a repris son cours début

octobre pour nos équipes : U15, U13 et U11 en entente avec La Bresse, ainsi que les U9.

Les loisirs ont eux des matchs réguliers pour faire durer le plaisir !

Les entraînements de toutes les équipes ont repris début septembre, et les compétitions courant octobre, pour l'ensemble de nos équipes : U7, U9, U11, U13 et Loisirs. Soit au total une soixantaine de licenciés foulant les parquets et s'entraînant pour donner le meilleur d'eux-mêmes lors des matchs de championnat ou de coupe, ainsi que les tournois pour les plus petits.

Point de vue extra-sportif, notre club organisera probablement un loto en 2023, plus d'informations à venir prochainement ! Par ailleurs le tournoi vétérans de Pâques sera reconduit ! Ces actions sont importantes pour nous permettre de conforter nos comptes et financer nos actions.

Ainsi, nos U15 ont eu de nouveaux maillots pour les matchs, avec la généreuse participation de Colruyt : merci pour leur aide !

Merci à tous pour votre aide au travers de ces actions de soutien et aux bénévoles pour leur implication ! Tout nouveau volontaire est le bienvenu pour intégrer le club : joueurs, entraîneurs, accompagnateurs, ... chacun peut être utile tout en faisant vivre sa passion !

Les entraînements sont dispensés, à la salle polyvalente de Saint-Amé, toutes les semaines aux horaires indiqués ci-dessous :

Mardi 17h45 à 19h00 : U7, U9 et U11

Mardi 18h30 à 20h00 : U13 et U15

Mercredi 20h00 à 22h00 : Loisirs

Pour tout renseignement :

Président : David CHEVELT : 06.38.74.86.92. chevelt.david@orange.fr



TENNIS CLUB SAINT AME LE SYNDICAT CLEURIE

Le club vous accueille pour pratiquer le tennis en loisir ou en compétition. Deux courts extérieurs sont à votre disposition.

Côté compétition, une équipe masculine est engagée pour les championnats d'hiver et d'été.

Nous recherchons toujours des compétitrices pour participer de nouveau aux championnats mixtes ou dames.

Les cours de l'école de tennis sont dispensés les mercredis de 17h00 à 19h00.

Les actions engagées avec l'IME se poursuivent et des initiations sont proposées aux élèves des écoles.

Venez nous rejoindre en toute convivialité que ce soit pour jouer ou participer à la vie du club.

Coût de la licence (inchangé depuis 2019) :

Adultes : **64 €**

Jeunes : **46 €**

École de tennis : **70 €** (avec une heure de tennis par semaine sur une base de 30 heures entre septembre et juin).

Couple : **117 €**



Coordonnées du secrétaire du club :

Christophe CLAUDON 06.74.11.01.42 tc-st-ame@orange.fr

Association de
Pêche et de
Protection du
Milieu
Aquatique



LA CLEURIE

Ensemble, préservons la truite fario sauvage

Société de Pêche

Cette année, les effectifs de l'AAPPMA sont restés stables avec une légère fluctuation entre les jeunes et les adultes.

L'ouverture s'est faite dans de bonnes conditions, mais cela n'a pas duré car la sécheresse est revenue comme les années précédentes mais avec un manque de pluie plus important.

Comme d'habitude, les prélèvements sauvages d'eau dans les ruisseaux ont mis à mal la population de truites, ce qui nous a obligé à procéder à des sauvetages dans ces chevelus (petits ruisseaux se jetant dans la Cleurie).

L'écrevisse américaine envahit les rivières : La Moselle, La Moselotte et La Cleurie.

C'est une espèce qui doit être éradiquée car elle détruit les œufs de poissons et apporte des maladies qui tuent les populations autochtones d'écrevisses qui reste encore dans certains

ruisseaux.

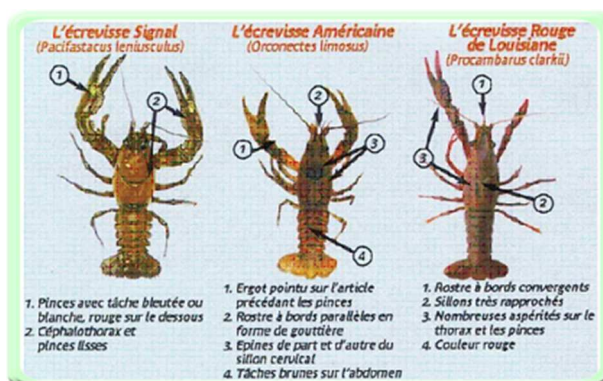
Si vous êtes en présence de ces crustacés (uniquement l'écrevisse américaine) sortez les de l'eau et détruisez-les (vous pouvez les manger car elles sont comestibles).

ÉCREVISSE LOCALE (pattes blanches)
PROTÉGÉE
INTERDIT DE PÊCHER



Si vous voulez plus de détail, vous trouverez des renseignements

DIFFÉRENTES ÉCREVISSES AMÉRICAINES
NUISIBLES



sur le site suivant : <https://www.federation-peche64.fr/wp-content/uploads/2015/01/Guide-didentification-des-ecrevisses-en-France-metropolitaine.compressed.pdf>

La société de pêche recherche des jeunes pêcheurs motivés pour entrer au comité afin de rajeunir les effectifs.

La société de pêche LA CLEURIE, vous souhaite une très bonne année 2023 et des pêches de bonne qualité pour la saison prochaine.

Bureau

Président : Hervé THOMAS
Vice-président : André COLIN
Trésorier : Dominique NICOLAZZI
Secrétaire : Jean Claude LORENZINI

Guy THIERY
Daniel PERRIN
Gilbert MARTIN
André BONNE

Membres :

Daniel PIERRAT
Frédéric GUERITOT
Daniel GUERITOT
Georges GROS

Le Comité des fêtes de Cleurie

Va tenir son Assemblée Générale le 3 février 2023 à 20 heures au Mille Club de Cleurie.

Cette association a pour vocation d'animer le village en termes d'activité, de voyages pour tous ses habitants.

A l'ordre du jour de l'AG, le remplacement d'Alain Jacquot au poste de Président, qui a décidé de passer le relais après 5 années à la Présidence de l'Association.

Nous espérons que des volontaires se présenteront pour sa succession, car le Comité des Fêtes ne manque pas de projets pour 2023 :

Après-midi jeux au Mille Club le 22 janvier

Troc aux plantes le 14 mai

En projet le renouvellement de la marche de Cleurie en Juillet et un voyage à l'automne.

A noter également que le comité des fêtes propose de la location de vaisselle, tables et bancs.

Rendez- vous donc pour l'AG le 3 février au Mille Club

Contact pour tout renseignement : Marie-Aimée Tel : 06 73 35 35 68





A D M R de Saint- Amé

36 B grande rue, 88120 Saint- Amé Tél 03 29 62 25 12

Permanence Secrétariat : Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13 h à 16 h ; vendredi de 9h à 12h

Nous sommes là pour tous, toute la vie, partout !!

Un accompagnement souvent indispensable, lorsque l'on avance en âge, bénéficier d'un accompagnement pour effectuer les actes de la vie s'avère souvent difficile.

L'ADMR vous propose son service d'aide et d'accompagnement à domicile pour vous permettre de conserver cette autonomie chez vous et de continuer à mener vos projets de vie.

Nous vous épaulons pour le ménage, l'entretien du linge la préparation des repas...

Mais nous sommes aussi à vos côtés pour le lever, le coucher, la prise des médicaments, l'aide à la toilette et vous accompagnons dans votre vie sociale : courses, rendez-vous, sorties et activités de loisirs.

L'ADMR aide aussi les personnes en situation de handicap.

Quelques chiffres : En 2021, 25 767 heures d'intervention pour 275 clients aidés, dans 8 communes desservies.

Pour le pôle service de soins aux Seniors 20 392 heures ont été effectuées

Pour le pôle entretien du logement 4 004 heures ont été effectuées

Pour le pôle accompagnement au handicap, 1 371 heures ont été effectuées.

Pour la commune de Cleurie, 6 personnes bénéficient des services de l'ADMR

876 heures ont été effectuées dans les différents pôles.

La télassistance Filien ADMR : pour leur sécurité, les Seniors autonomes ou dépendants peuvent à tout moment déclencher l'alerte en cas de chute ou de malaise. Le centre d'écoute réceptionne l'appel et contacte un voisin ou les secours : **en 2021, 64 personnes utilisent le bracelet ou le pendentif Filien.**

Service de transport accompagné : un accompagnateur vous aidera à vous habiller, vous conduira à votre rendez-vous et vous ramènera à votre domicile. Ce service peut être financé en partie par l'APA ou les caisses complémentaires de retraite ARRCO, AGIRC, qui mettent des chéquiers « CESU sortir plus » à disposition des personnes de plus de 70 ans. **En 2021, 10 personnes utilisent régulièrement le service de transport accompagné.**

Nous rencontrons toujours des difficultés de recrutement

L'association de Saint-Amé existe depuis 1963 : actuellement 11 bénévoles sont à l'écoute de chaque personne aidée et conçoivent l'offre de service qui répond le mieux à leurs besoins.

Engagés sur le terrain, ils sont créateurs d'emplois en mobilisant les compétences et les moyens qui permettront d'assurer une prestation de qualité.

Les bénévoles ont toujours formé une bonne équipe, la convivialité et la solidarité sont toujours au rendez-vous. Mme Marie France Mathiot a adhéré en 1970, M. et Mme Xolin en 1983, ils sont les piliers de notre association.

Venez nous rejoindre !

Le 25 octobre, bénévoles et salariés ont mis à l'honneur Mme Marie Françoise Durand. Embauchée en 2005, Marie Françoise prend une retraite bien méritée. Nous la remercions pour son aide très précieuse envers les personnes aidées et lui souhaitons une agréable et longue retraite



Agnès, Marie-France et Françoise



Le 21 novembre 2022 verra le lancement de la 38ème campagne des Restos du Cœur au niveau national et la 35ème dans le département des Vosges.

Les Restos du Cœur de VAGNEY sont ouverts toute l'année, grâce à une équipe de 25 bénévoles disponibles du lundi au samedi, pour accueillir les personnes en difficulté, domiciliées dans les communes environnantes : SAULXURES /MTE, THIEFOSSÉ, VAGNEY, LE SYNDICAT, SAINT-AMÉ, CLEURIE, LA FORGE, LE THOLY, GERBAMONT, SAPOIS, ROCHESSON, BASSE-SUR-LE-RUPT.

Pendant la période d'été, le centre de Vagney a accueilli 82 familles.

Quand on pense Restos du Cœur, on pense surtout à l'aide alimentaire. Mais ce n'est pas tout, loin de là : l'accueil amical, l'écoute active, les conseils, l'aide à la recherche de solutions et l'orientation vers des pôles de compétences sont essentiels.

Tous les sujets peuvent être abordés si la personne accueillie en ressent le besoin : l'accès au droit, le travail, la santé et les soucis du quotidien...

Les Restos du Cœur ne dépendent pas de la Banque Alimentaire.

L'Europe (FEAD) est un contributeur important. Les dons par des personnes privées et des entreprises, le concert des Enfoirés et les ventes de CD et DVD permettent à l'association nationale d'acheter les denrées.

Depuis plusieurs années, toutes ces ressources sont en baisse, compensées en partie par les commerçants locaux (supermarchés, boulangeries,...) ainsi que par votre générosité lors des collectes.

Un grand merci aux communes pour leur aide, sous différentes formes, ainsi qu'aux commerçants pour leurs dons, leur accueil et leur implication au quotidien.

Un grand merci à vous tous qui pensez à mettre un kilo de farine, un litre d'huile, du sucre ou tout autre produit de première nécessité dans les caddies lors des collectes.

« Sans Coluche, ça n'existerait pas, sans vous, plus que jamais en ces temps difficiles, ça n'existerait plus »

Centre des Restos du Cœur de Vagney 12 chemin du Daval Zainvillers - 03 29 24 37 34

SECOURS CATHOLIQUE



Notre équipe locale de St.Amé couvre les quatre clochers de Julienrrupt-Vecoux-Dommartin et St.Amé et nos 6 communes de La Forge, Cleurie, St.Amé, Le Syndicat, Dommartin et Vecoux, et travaille et agit avec l'équipe de Vagney. Ces bénévoles font partie des 1000 bénévoles de la délégation des Hauts de Lorraine (Vosges et Meurthe et Moselle).

Rappelons que le Secours Catholique intervient dans l'urgence des catastrophes naturelles ou autres. Plus près de nous, les équipes locales répondent à des urgences immédiates en lien avec les services sociaux et accompagnement des personnes en situation de précarité, de détresse morale ou de solitude, quel que soit leur situation familiale, leur nationalité, leur origine ou leur religion.

Sur notre secteur, une permanence d'accueil a lieu le quatrième vendredi du mois (sauf empêchement : voir affichage Maison St.Jean-Baptiste à St.Amé). Nous participons au Festival de soupes à Remiremont, avec toutes les équipes du secteur montagne, courant novembre (en 2022 : le 19), au marché de Noël le 4.12 à St.Amé et à l'entrée de Super U le samedi 17,12 à partir de 9h.

Nous travaillons aussi en lien avec l'équipe de Remiremont : boutique Jean Rhodain, atelier couture, épicerie solidaire, accompagnement aux devoirs etc...

06 .26.95.10.05

N'hésitez pas à utiliser ce numéro pour nous signaler une détresse ou nous demander des renseignements ou nous informer de votre envie de nous rejoindre : tous les talents sont les bienvenus.

AMICALE des DONNEURS de SANG BENEVOLES su THOLY et des ENVIRONS

Le don du sang vit une période difficile, tous les donneurs ne sont pas au rendez-vous de nos collectes. Ainsi lors de la collecte du mois de septembre 2022, nous avons été très heureux d'accueillir 67 donneurs, mais sur ces 67 donneurs, seulement 21 donneurs Cafranc. **Comment faire pour que nos collectes soient accessibles à tous ?** Elles ont pourtant lieu jusque 19h30, ce qui devrait permettre aux personnes de venir après leur travail. Sachez que toutes les équipes sont réellement disponibles jusqu'à 19h30.

Ces collectes vous concernent, ne comptez pas sur les autres... Venez même sans rendez-vous, nous vous attendons nombreux et nous serons très heureux de vous accueillir.

Ne venez pas seul aux collectes, invitez vos amis, vos voisins, vos collègues

Vous qui êtes en bonne santé, sachez que l'on choisit le moment de donner, mais pas celui d'en recevoir.

Chaque don est précieux car il permet de sauver 3 vies !

Le sang ne se conserve que 42 jours et il faut toujours refaire sans cesse des collectes pour renouveler les stocks.

Merci de faire l'info des collectes sur vos réseaux sociaux

Tous mobilisés pour sauver des vies...

PS : Pour en savoir plus, l'EFS vous invite à télécharger l'application « Don de sang ».

Notre 53^{ème} Assemblée Générale le 2 avril 2022
à La Forge :



Merci à Mr le Maire de La Forge pour son accueil. Une quarantaine de diplômes avec insigne de reconnaissances ont été remis aux donneurs de sang.

Quatre membres très actifs de notre comité depuis de très nombreuses années ont été

élevés au grade d'Officier du Mérite du Sang : François Hayotte, Pascal Lecomte, Françoise Louis et Nicole Morandi

Collectes de sang 2023 LE THOLY Salle polyvalente

Toujours en semaine, l'après-midi et toujours entre 16h et 19h30.

Vendredi 24 février 2023

Mardi 23 mai 2023

Vendredi 21 juillet 2023

Vendredi 29 septembre 2023

Lundi 27 novembre 2023

COLIS des ANCIENS

C'est à la Chambre d'Agriculture que le CCAS de Cleurie a confié la composition des colis des seniors en cette fin d'année, par le biais du réseau « Je Vois la Vie en Vosges Terroir ». Ce sont donc des produits 100% vosgiens que les seniors ont pu déguster pour les fêtes de fin d'année. L'objectif de l'équipe du CCAS était de satisfaire les cleurisiens concernés en leur offrant des produits de qualité tout en valorisant le travail des producteurs vosgiens. Nous espérons que les anciens du village ont été ravis !

Toute l'équipe du CCAS vous souhaite une excellente année 2023. Qu'elle vous apporte, avant toute chose, une bonne santé mais également énormément de joie, de douceur et de sérénité.

Danièle VALENTIN



**À PIED, À VÉLO, À TROTTINETTE
SOYEZ SÛRS D'ÊTRE VISIBLES**



La France est engagée dans un grand mouvement pour économiser l'énergie. Moins d'éclairage public de nuit, c'est bon pour la planète alors pour accompagner le mouvement, augmentez votre visibilité.

- Préférez des vêtements clairs ou mieux encore, portez un gilet ou des accessoires rétro réfléchissants.
- Traversez aux passages piétons et redoublez de vigilance.
- Prenez soin de ne pas rester dans l'angle mort des véhicules imposants.

Quand l'éclairage baisse, je renforce ma vigilance, j'augmente ma visibilité.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

Piétons, cyclistes et trottinettistes, soyez plus visibles afin d'accompagner les communes dans la diminution de l'éclairage public à des fins de sobriété énergétique, la Sécurité Routière lance un nouvel écoposte en encourageant les usagers des modes actifs à se rendre plus visibles.

Une sortie raquettes organisée par « Coup de Pouce Burkina » est prévue le 5 Février prochain.

Coupon réponse disponible sur Cleurie.com, à adresser à Mme Anne Juricic

Vous avez un projet pour le développement du territoire ? Vous pourriez prétendre à des aides LEADER.

Contactez-nous pour le savoir : 03.29.22.63.85

secretariat.leader@paysderemiremont.fr

leader@paysderemiremont.fr

Le programme LEADER : Qu'est-ce que c'est ?

C'est un programme européen qui vise à soutenir financièrement des projets locaux au sein de territoires ruraux. L'objectif est d'expérimenter des projets innovants, portés par des acteurs **privés** (associations, entreprises...) ou **publics** (collectivités, établissements publics...).

Il est porté par le GAL (Groupe d'Action Local) du Pays de Remiremont et de ses Vallées. Il dispose pour la période de 2014-2022 de **2.1 millions** d'euros attribués par l'Union Européenne. Cette enveloppe a permis d'accompagner jusqu'ici **75 projets** !

Les subventions sont comprises entre **1 000 € et 30 000 €**.

Pouvez-vous être concerné par LEADER ?

Le Pays de Remiremont et de ses Vallées, est réparti sur 32 communes elles-mêmes appartenant à 3 communautés de communes :

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales

La Communauté de Communes des Ballons des Hautes-Vosges

La Communauté de Communes des Hautes-Vosges

Vous pouvez obtenir des subventions du programme si :

Votre structure sollicitant les fonds LEADER se trouvent sur le périmètre cité.

Votre projet répond aux 5 grandes actions décrites.

Si votre projet est réalisé avant décembre 2023.

Quelles sont les actions soutenues par LEADER ?

Paysages et attractivité du territoire : (ex : action d'animation et de pédagogie en faveur de l'arboriculture, de l'apiculture, de la biodiversité ; réhabilitation, sensibilisation, promotion du patrimoine local, naturel et

paysager,...).

Empreinte écologique : (ex : création et développement de modes de transports doux ou sobres en carbone ; recyclage et valorisation des déchets, économie circulaire,...).

Richesses naturelles et culturelles : (ex : réhabilitation, rénovation et développement de sites culturels ; création d'événements de promotion du territoire, produits de découverte du territoire,...).

Agriculture de montagne (ex : création de point de vente de produits agricoles locaux ; développement d'activités pédagogiques autour des productions agricoles, promotion de la consommation locale,...).

Économie de proximité : (ex : soutien à la conception et/ou la commercialisation de produits ou de savoir-faire locaux, organisation d'animations, d'événements autour de la promotion des ressources naturelles, développement de la filière bois...).

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Le Syndicat

	ÉTÉ Du 01/04 au 31/10	HIVER Du 01/11 au 31/03
Lundi	14h-18h	14h-17h
Mardi	14h-18h	14h-17h
Mercredi	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-17h
Jeudi	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-17h
Vendredi	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-17h
Samedi	8h30-12h 14h-18h30	8h30-12h 14h-17h



Meilleurs vœux 2023

Mairie de CLEURIE
Tél : 03.29.61.12.42
Mail : mairie.cleurie@wanadoo.fr

**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2020**

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	-	14h00 – 19h00
Mardi	9h00 – 12h00	14h00 – 18h00
Mercredi	9h00 – 12h00	-
Jeudi	9h00 – 12h00	14h00 – 18h00
Vendredi	-	14h00 – 17h00